



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019



Association de Secours et de Placement des Animaux VOSGES

(suivant la loi de 1901) Déclarée au journal officiel le 06 juillet 1988 N° 27

131, rue du Château

88800 BELMONT SUR VAIR

☎ : 03.29.08.90.63

E-Mail : courrier@aspa-vosges.com

Site : <http://www.aspa-vosges.com>

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITES 2019	4
BROCANTE - VIDE GRENIER	4
PUBLICITÉ	4
LES OPÉRATIONS CADDIES	5
SALONS ET EXPOSITIONS.....	5
LOTO	6
SALARIÉ	6
TIG / SERVICE CIVIQUE	6
FORMATIONS - AGRÉMENTS	7
CAMPAGNE DE STÉRILISATION	8
CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS DE PERSONNES DÉFAVORISÉES.....	8
PROJET ASPA PROP	9
COURSES DE CHEVAUX SUR LES HIPPODROMES	9
LOUP	10
TURBO FLADRY.....	11
REFUGE	12
ENQUÊTES EFFECTUÉES EN 2019	13
ANIMAUX SAUVAGES.....	14
PREVISION POUR 2020.....	14
RAPPORT FINANCIER	15
ELECTIONS PARTIELLES DU BUREAU.....	16
QUESTIONS DIVERSES	17



Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

Nous vous souhaitons la bienvenue à notre 31^{ème} Assemblée Générale Ordinaire.



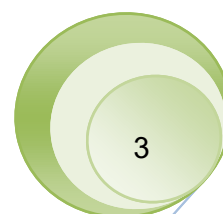
Je remercie de leur présence :

Madame Hélène COLIN, Conseillère Régionale du Grand-Est, Conseillère Municipale à la Mairie de Châtenois, Monsieur Franck PERRY, Maire de Vittel et Vice-président de la communauté de commune Terre d'Eau

Monsieur Luc GERECKE, Maire de CONTREXEVILLE, Vice-Président du Conseil Départemental des Vosges, Monsieur Christian FRANQUEVILLE, Maire de Bulgnéville, retenu par d'autres engagements, nous prie de bien vouloir les excuser de ne pouvoir être présent.



Je déclare ouverte la 31^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S.P.A Vosges qui a été déclarée au Journal Officiel le 06 juillet 1988.



RAPPORT D'ACTIVITES 2019

En 2019, nous avons effectué 10 313 kilomètres.

Brocante - Vide-greniers

Notre brocante mensuelle, qui se nomme ASPABroc, est ouverte tous les deuxièmes dimanches de chaque mois d'avril à octobre. Les visiteurs sont de plus en plus nombreux, les donateurs également ce qui permet de renouveler le stock constamment. Notre idée de vendre à prix très bas porte ses fruits, nous recueillons de l'argent et en même temps les clients sont contents d'avoir fait des achats à bas prix.

Nous avons été présents sur les vide-greniers à Belmont sur Vair le 30 mai et à Vittel le 04 août. Ces journées sont très bénéfiques, car elles nous rapportent de l'argent et nous font mieux connaître.

Nous n'hésitons pas à faire de la publicité sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn), notre site internet et dans la presse journal et radio. Nous recevons des visiteurs de toutes les Vosges et des départements limitrophes.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous font des dons, aux clients qui viennent acheter, au journal Vosges Matin, au journal de la Haute-Marne et à la radio France Bleu Lorraine pour leur publicité.

Un grand merci également à tous les bénévoles qui font que ces brocantes rencontrent un tel succès. (Agnès, Angélique, Bernadette, Christelle, Claudine, Huguette, Jessica, Magali, Muriel, Nadège, Nathalie, Jean-Claude, Jean-Pierre et Stéphane).

Publicité

Les calendriers 2019 réalisés par Alexias se sont bien vendus. Les personnes ont beaucoup apprécié le calendrier propre à notre association, nos photos ainsi que son sens pratique mais nous n'avons pas beaucoup de bénévoles pour les vendre, c'est pourquoi nous n'en avons fait refaire que 250 cette année.

Nous avons en vente des gilets fluo, des tee-shirts et des vestes avec le logo de l'association. Ils sont à votre disposition si vous en voulez. Porter nos habits nous fait de la publicité.

Nos tee-shirts ont du succès, nous avons donc recommandé en plus des tee-shirts, des débardeurs femmes. En nouveauté, il y a des stylos et des clés USB 16 GO gravés au nom de l'association que nous mettons en vente lors de nos diverses actions (brocantes et stands).

Les opérations caddies

Nous avons effectué 4 collectes avec un total de 69 caddies (soit 17 caddies de plus que l'année dernière) dont :

- ✓ 20 caddies au Leclerc de Golbey en janvier
- ✓ 11 caddies au Leclerc de Contrexéville en juin
- ✓ 20 caddies au Leclerc de Golbey en septembre
- ✓ 18 caddies au Carrefour de Jeuxy en octobre

Merci à tous les dirigeants et salariés de ces magasins qui nous autorisent et nous aident à effectuer ces collectes. Merci à toutes les personnes qui nous font ces dons.

Merci aux 13 personnes qui nous ont aidés ces journées-là : Angélique, Christelle, Claudine, Delphine, Huguette, Muriel, Nadège, Nathalie, André, Jean-Claude, Jean-Pierre, Olivier et Stéphane.

Salons et expositions

Nous avons fabriqué un stand publicitaire avec 5 panneaux grillagés : **P1)** Le Turbo Fladry Français, **P2)** campagne de stérilisation + opération caddie + brocante, **P3)** publicité vente habits ASPA, calendrier, **P4)** les enquêtes, **P5)** le projet refuge. Une bâche publicitaire a été fabriquée pour mettre sur la devanture de la table devant notre stand. Un sixième panneau a été construit pour afficher des photos d'enquêtes, car ce sont ces photos qui touchent le plus le public.

Le samedi 4 mai, Huguette, Nadège, Lou et moi sommes allés à un rassemblement pour la fermeture d'un élevage de visons à Vesoul. Notre stand était parmi ceux de la Fondation Brigitte BARDOT, L214, la SPA de Paris et bien d'autres associations. Une marche fut organisée pour la fermeture de cet élevage de misère.

De bons contacts se sont créés avec la présidente de L214. Des collaborations sont à prévoir...

Le samedi 8 juin et le dimanche 9 juin 2019, notre stand était au salon Bien-Être et Nature à Plombières-les-Bains. Merci à Claudine, Huguette, Nadège, Jean-Claude, et Jean-Pierre qui se sont relayés sur le stand sur ces deux jours.

Les 19 et 20 octobre nous avons exposé pour la première fois notre stand sur la grande Foire de Poussay. Sur ces deux jours, nous avons fait beaucoup de ventes et avons accueilli plusieurs nouveaux adhérents. Lorsque nous exposons à l'extérieur, nous protégeons le stand avec un grand parasol. Merci à Claudine, Huguette, Nathalie et Jean-Claude pour leur aide sur ces deux jours.

Loto

Nous avons organisé un loto le dimanche 17 février 2019. Nous étions 11 bénévoles pour l'organisation de ce loto et 8 autres personnes nous ont rejoints pour nous aider à ranger. Nous remercions Agnès, Alexias notre secrétaire, son compagnon, ses parents, ses beaux-parents, Angélique, Jessica et ses deux filles, Muriel, Nadège, Nathalie, Sabrina, José, Olivier, Stéphane et Yannick.

Nous remercions également nos 13 pâtissières qui ont confectionné les 21 gâteaux qui ont été vendus : Alexias, Aline, Angélique, Brigitte, Chantal, Jessica, Magali, les 2 Monique, Muriel, Nadège, Nathalie et Séverine.

Nous avons rempli la salle de Bulgnéville, environ 350 personnes présentent.

Nous avons dépensé pour 3270,18 € en publicité, lots, location de salle, boissons, nourriture et achat du matériel pour le loto (boulier, cartons, tampons, etc).

Nous avons eu une recette de 7032,30€ : 1660,00 € de sponsors et 5372,30 € de recettes le jour du loto.

Nous avons fait un bénéfice de 3762,12 €. Pour notre premier loto, nous avons largement dépassé nos espérances.

Le loto organisé cette année, le dimanche 9 février 2020, fut également un énorme succès avec encore plus de participants et de très bons bénéfices.

Salarié

Nous avons embauché le 22 mai 2018, Alexias en contrat CDD d'un an en 35 heures. Son contrat a été reconduit en mai 2019 pour un an jusqu'au 21 mai 2020.

Mon contrat à durée déterminée a pris fin le 31 août 2019, j'ai préféré ne pas le renouveler afin de ne pas affaiblir l'association financièrement.

TIG/Service civique

En octobre 2018 et jusqu'au 11 juillet 2019, nous avons accueilli une nouvelle personne en TIG (Travail d'Intérêt Général) qui devait effectuer 120 heures. La relation était plus difficile qu'avec notre 1^{er} TIG, car l'implication n'y était pas du tout, il a fait essentiellement la mise en peinture de nos grilles pour les stands et des 9 nouveaux clapiers qui ont été installés dans la salle de convalescence des chats stérilisés.

Le 4 février 2019, nous avons accueilli Julie en Service Civique. Elle n'est restée qu'une journée, car elle avait postulé ailleurs et elle a été prise en CDD avec possibilité d'embauche ; donc elle a préféré quitter l'association.

Le lundi 14 octobre 2019, nous accueillons Marie en Service Civique. Elle a un contrat de 8 mois (jusqu'au 13 juin 2020) à 32h par semaine. Durant ce temps, elle devra effectuer deux formations théoriques : une sur un thème qu'elle a choisi : Les changements climatiques et l'autre formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau). Ces deux formations se dérouleront à la Ligue de l'Enseignement à Épinal.

Marie va finir le projet sur la Protection Animale et le Devoir de Respect des Animaux. Celui-ci devrait être présenté dans les écoles de la région en 2020.

Formations – Agréments

Les lois se renforcent et nous devons continuellement rester dans la légalité. Nous avons donc l'obligation d'être en conformité à chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

En février, j'ai effectué à Bar le Duc une formation de 3 jours et passé l'évaluation de l'Attestation de Connaissance pour les chiens, chats et autres. Cette attestation remplace le Certificat de Capacité, elle est obligatoire pour toute structure professionnelle dont les associations qui possèdent des animaux dans leurs bâtiments ou maisons.

J'ai également effectué à Bar le Duc une formation de 7 jours sur l'implantation d'une activité complémentaire d'élevage canin. C'est une option de la Formation du Brevet Professionnel d'Éducateur Canin qui m'a permis de mieux connaître toutes les actions à réaliser, la réglementation en vigueur, les différents corps de métier à solliciter pour la construction d'un refuge fourrière.

Le 10 avril 2019, Alexias et moi avons suivi une formation de l'EPSAT à Vittel sur l'initiation à l'identification et la prévention des risques psychosociaux, cette formation a duré 3h et a été très enrichissante.

Le 17 avril 2019, avec Alexias nous sommes retournés à l'EPSAT à Vittel pour une formation de 9h sur la démarche situation problème pour identifier les facteurs de risques psychosociaux liés au travail et les prévenir. Après diverses explications théoriques, nous avons fait un jeu de rôle pour une mise en situation.

Le 6 mai 2019, nous avons obtenu l'agrément de reconnaissance d'Association de Protection de l'Environnement sur le Département des Vosges.

Notre association est une association d'intérêt général depuis sa création, cela nous permet de délivrer des cerfas pour la réduction d'impôts de chaque don ou cotisation que nous recevons et de recevoir des legs. Suite aux conseils de notre notaire, en mars 2019, nous avons fait une demande de reconnaissance d'intérêt général ; avoir cette reconnaissance permet d'obtenir des legs et des donations plus rapidement. Nous avons reçu l'accord le 13 février 2020.

Le vendredi 20 septembre 2019, j'ai suivi une formation à la Ligue de l'Enseignement à Épinal sur le thème « Partage & mutualisation de l'emploi dans les associations » Le Partage et la mutualisation de l'emploi sont un regroupement d'entreprises ou d'associations qui permet d'embaucher un salarié à moindres frais, car les frais liés à l'embauche sont divisés par le nombre d'employeurs. Cette personne se retrouve en temps partagé, car il peut ainsi travailler pour plusieurs entreprises faisant partie du regroupement.

Campagne de stérilisation

En janvier 2019, nous avons envoyé un courrier proposant des campagnes de stérilisation à 222 communes des Vosges, cantons de Bulgnéville, Chatenois, Coussey, Darney, Dompaire, Lamarche, Mirecourt, Monthureux sur Saône, Neufchâteau et Vittel, car nous nous sommes aperçus lors de nos discussions avec les élus, que beaucoup n'étaient pas informés de ces campagnes. Nous supposons donc qu'ils n'ont pas lu les deux courriels que nous leur avons envoyés auparavant.

Les campagnes effectuées :

- BULGNEVILLE en Mars, nous avons capturé 9 chats dont 5 mâles et 4 femelles. Les frais engagés pour cette campagne ont entièrement été réglés par la Mairie de Bulgnéville, y compris le montant des stérilisations.
- DARNEY en juin : nous avons effectué une 2^{ème} campagne et avons stérilisé 17 chats. Sur les deux campagnes réalisées, au total, 65 chats ont été stérilisés dont 28 mâles et 37 femelles.
- MATTAINCOURT en Août. Nous avons rencontré des soucis de capture, car les chats étaient nourris. Nous avons capturé 1 femelle qui a été stérilisée puis relâchée.
- ROLLAINVILLE le 18 novembre, avec Marie nous sommes allés capturer 7 chats dont 4 femelles et 3 mâles ainsi que 2 chatons qui étaient trop petits pour être stérilisés, mais qui ont été soignés, car ils avaient une grosse diarrhée et étaient infestés de parasites.
- Nous avons rajouté 9 cages supplémentaires dans la salle de convalescence pour les chats malades afin qu'ils soient séparés des autres et ainsi faciliter les soins. Ce qui nous fait une capacité d'accueil de 50 chats.

Pour chacune de ces campagnes, nous avons capturé les chats le lundi, parfois aussi le mardi. Ils ont été stérilisés dans la semaine et relâchés le lundi suivant.

En 2018, nous avons fait stériliser 97 chats, dont 55 chattes et 42 mâles dans trois communes.

Pour 2019, nous avons fait stériliser 34 chats, dont 21 chattes et 13 mâles dans quatre communes. C'est très peu, mais nous gardons espoir, car plusieurs mairies ont pris contact avec nous en fin d'année afin de se renseigner pour d'éventuelles campagnes en 2020. Des aides financières sont accordées par des fondations pour le moment, cela risque de ne pas durer, et il est donc dommage que les communes n'en aient pas conscience.

Je remercie Alexias, Marie, Stéphane pour leur implication.

Campagne de stérilisation des chats de personnes défavorisées

En accord avec certains vétérinaires, nous accordons des bons de stérilisation aux personnes ayant de faibles ressources (RSA).

En 2018, enchantée par notre projet, la fondation BATT et ASSOCIE a décidé de nous soutenir en nous octroyant un don de 4 500,00 euros.

Grâce à cette générosité, nous avons financé, en 2019, 23 stérilisations, dont 6 mâles et 17 femelles. Il nous reste un budget de 2134,49 euros.

Depuis le début de ce projet en 2018, 37 stérilisations ont été effectuées, dont 8 mâles et 29 femelles.

Projet ASPA Prop

Le lundi 26 août, aux bureaux de l'association et à leur demande, nous avons rencontré pendant deux heures le Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), ainsi que deux conseillères pénitentiaires. Cette rencontre concernait la création du projet ASPA Prop qui a pour but de faire nettoyer les bords de route, les berges, les monuments, les forêts, etc... par des personnes TIG encadrées par un responsable.

Tous furent très réceptifs à ce projet et le directeur du SPIP nous a conseillé de rencontrer le Procureur de la République et la Juge d'Application des Peines (JAP), car c'est elle qui accorde l'attribution des missions des TIG.

Le vendredi 13 septembre, Alexias et moi sommes allés au tribunal d'Epinal pour rencontrer Monsieur HEITZ, Procureur de la République et Madame HUMBERT, Substitut du Procureur. Le Procureur étant d'astreinte nous avons dû écourter notre entrevue qui a duré 1h15.

Toutefois, ils ont approuvé le projet, Monsieur le Procureur nous a proposé de rencontrer conjointement et rapidement le directeur du SPIP et la JAP afin d'étudier plus précisément le projet, et donc l'approfondir.

Le 5 décembre, la Conseillère du SPIP nous a proposé un rendez-vous début 2020 dans nos locaux avec ses collègues et la JAP.

Courses de chevaux sur les hippodromes

Suite aux menaces, agressions verbales mais surtout physiques subies le dernier dimanche du mois d'août 2018, nous nous sommes moins rendus sur l'hippodrome, mais y sommes allés quand même et, bien sûr, il n'y a pas eu de miracle.

Malgré la nouvelle annexe ajoutée en octobre 2018 dans le règlement du Code des Courses, qui stipule certains équipements interdits dans les épreuves au Trot, rien n'a changé. Le constat est identique mais camouflé, comme les chaînes sur le chanfrein recouvertes d'un tissu souvent troué où l'on voyait très bien la chaîne.

Nous avons aussitôt informé les commissaires chargés de faire respecter le règlement, mais comme d'habitude, ce n'était que mensonges et rien n'a été contrôlé.

Nous avons donc réalisé un complément de dossier que nous avons envoyé avec accusé de réception en octobre 2018 à quatre ministres : Premier Ministre, Ministre de la Transition Ecologique, Ministre de l'Agriculture et Ministre des Sports. Nous y avons joint des échantillons de barres de piquants qui sont posées sur les rênes pour qu'ils se rendent compte de ce que subissent les chevaux.

Grâce à ces accusés de réception, nous savons que tous les ministères ont reçu ce dossier. Nous les avons ensuite contactés à plusieurs reprises afin de connaître les avancées du dossier.

Chacun se renvoie les uns vers les autres sans pour autant que l'on ait de réponses à nos questions.

En octobre 2019, soit un an après l'envoi de notre dossier, le Service du Bureau du Cheval et de l'Institution des Courses rattaché au Ministère de l'Agriculture nous répond par email. Il a bien réceptionné le dossier qui est instruit par le Bureau de la Protection Animale à la Direction Générale de l'Alimentation et nous devrions recevoir une réponse dans les semaines qui viennent. Il nous affirme également que le bien-être des chevaux est l'une de leurs préoccupations prioritaires, préoccupation pleinement partagée par les acteurs de l'Institution des Courses. Tellement prioritaire, que nous n'avons pas plus d'information à ce jour.

Le premier dossier a été publié sur les réseaux sociaux, en seulement trois jours, près de 150 000 personnes ont vu la publication et 1 500 personnes l'ont partagé. Les messages d'encouragement ont afflué, mais également les insultes de la part des professionnels de cette discipline.

Comme nous ne voyons rien venir de concret et que la population nous soutient en force, nous allons publier le complément 2018 sur les réseaux sociaux et dans la presse. Quoi qu'il arrive, il faut informer !

Loup

Le lundi 24 juin 2019, Alexias, Jean-Claude et moi avons participé à une réunion organisée par le GEML afin de mettre en place des solutions pour défendre le loup. Plusieurs associations étaient présentes.

Nous retenons de cette réunion que les associations sont motivées pour faire avancer le « dossier loup », il y a eu une distribution des rôles de chacun afin que des communiqués de presse, des pétitions et une lettre au Préfet soient réalisés. Les associations présentes sont d'accord pour que l'ASPA Vosges gère la mise en place rapide des actions sur le terrain contre les tirs.

À la demande de Messieurs O'BRIAN et CRESPIEN, tous deux Directeurs Généraux de l'Environnement Unité de Protection de la Nature à la Commission Européenne, le lundi 21 octobre 2019 Alexias et moi nous rendons à Paris pour une réunion dans les locaux de la Commission Européenne.

Cette rencontre, regroupant des membres de la Commission Européenne et des Associations de Protection Environnementales, a eu pour but d'échanger sur les améliorations à apporter à la législation européenne sur la Nature et sur les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre et le respect des Directives. Nous avons donc pu échanger sur différents thèmes (oiseaux, mammifères dont les loups, poissons, etc.). Les représentants de la Commission Européenne nous ont indiqué que, sur les 18 pays visités, nous étions le seul où les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, également invités, ne se sont pas déplacés, cela n'a pas surpris les personnes présentes. Nos doléances ont été transmises par la Commission aux différents Ministères absents.

Cette réunion nous a permis d'avoir de bons contacts et de nous ouvrir de nouveaux horizons. Nous transmettons régulièrement à notre interlocuteur de la Commission Européenne à Bruxelles les preuves que la France est hors la loi sur plusieurs points (parcs non protégés, arrêtés de tirs illégaux et dérogations prises pour tout et n'importe quoi). La France est championne pour prendre des dérogations.

Deux pétitions ont vu le jour contre les tirs. Le 4 juillet, nous les avons publiés sur nos pages Facebook, et le 12 juillet, soit 8 jours plus tard, nous arrivions à 213 300 signatures, ce qui est beaucoup en si peu de temps.

Le 30 juillet 2019, et ce malgré les nombreuses pétitions, un arrêté Inter-Préfectoral de tirs de prélèvement simple est pris par les Préfets de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges. Cet arrêté est renouvelé tous les mois jusqu'en décembre 2019. Notre avocate a introduit deux requêtes en référé suspension auprès du Tribunal de Nancy.

Depuis, 8 pétitions ont été mises en ligne pour sauver ce loup et à ce jour il y a 491 540 signatures.

Maitre RIOU, notre avocate, Jean-Claude et moi sommes allés défendre la cause de **Liberté** en référé suspension contre l'arrêté pris en octobre devant le Tribunal de Nancy. **Liberté** est le nom donné à ce loup de la plaine par les citoyens français sur les réseaux sociaux. Comme nous nous y attendions, notre requête a été rejetée, car l'arrêté de tir était autorisé sur un loup unique et non une meute, cela ne mettait pas l'espèce en péril. De plus, ce loup a fait beaucoup trop de dégâts chez les éleveurs durant cette dernière année, éleveurs qui sont très mal protégés, voire pas du tout.

Nous avons quand même refait un référé suspension contre l'arrêté de novembre, là également, notre demande a été rejetée directement.

L'avocate avait pourtant bien précisé que l'Etat français était hors la loi, car suivant l'article 13 de la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, l'homme a droit à l'octroi d'un recours effectif devant une instance nationale.

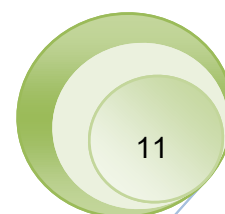
S'il est clair que ces arrêtés ne nous privent pas de notre droit à exercer un recours devant la Justice, ils nous privent, en revanche, du droit à l'effectivité de ce recours.

Les délais d'audiencement et de délibéré font que systématiquement la décision sera rendue par le Tribunal Administratif après la date fixée dans l'arrêté attaqué. Un autre arrêté identique est pris dans la foulée...

Turbo Fladry Français

Actuellement, il nous reste deux parcs équipés avec notre Turbo Fladry, dont un où nous avons installé plusieurs pièges photo. Suite à la dernière attaque dans ce parc, nous avons ajouté un Turbo Fladry supplémentaire et à ce jour, il n'y a pas eu d'autres attaques.

Nous avons vendu 800 mètres de TFF à la DDT du Jura.



Refuge

Le jeudi 07 février, à la demande de Monsieur FRANQUEVILLE, Nathalie et moi sommes allés à une réunion concernant le projet de refuge à la Mairie de Bulgnéville avec d'autres associations du secteur.

Monsieur FRANQUEVILLE désirait que les associations du secteur travaillent ensemble pour créer un refuge. Lorsqu'il a demandé, à deux reprises, qui était partant pour piloter le projet, personne ne s'est manifesté ce qui est bien dommage.

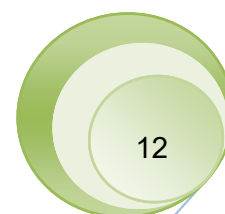
Quant à moi, je ne me suis pas proposé pour deux raisons :

- La première étant que, par expérience, la gestion d'un refuge n'est pas simple du tout, et la multiplication des associations la rendrait encore plus difficile de par les idées, les modes de fonctionnement et les causes à défendre de chacun étant naturellement différents.
- La seconde est que je voulais que Monsieur FRANQUEVILLE prenne conscience que les autres associations, qui n'ont pas l'expérience de la gestion d'un refuge chiens, chats et autres, attendaient que ce soit notre association qui pilote ce projet.

Le jeudi 14 mars, Stéphane et moi avons rencontré de nouveau Monsieur FRANQUEVILLE à la mairie de Bulgnéville. Il cherche de son côté un terrain qui pourrait convenir mais ce qu'il propose ne correspond pas, car trop loin ou trop près des habitations. Il est très important de bien respecter les lois d'urbanisation, donc ce n'est pas facile de trouver le terrain idéal.

Nous sommes en contact avec les agences immobilières, nous téléphonons tous les 3 mois à la Safer (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) mais il n'y a rien. Seules quelques fermes de plusieurs centaines d'hectares incluant le cheptel animal sont à reprendre où les quelques hectares agricoles disponibles sont rachetés prioritairement par les loueurs.

Il est fort dommage que dans l'Ouest Vosgien il n'y ait pas de refuge fourrière, car avec une telle structure, cela soulagerait beaucoup les municipalités, créerait de l'emploi, et dans notre secteur, il y a un fort potentiel pour attirer les touristes, les vacanciers et les curistes qui pourraient nous confier leurs animaux pendant leur séjour. Une prestation supplémentaire qui n'est pas à négliger.



Enquêtes effectuées en 2019

95 enquêtes ont été effectuées en 2019, 84 en 2018, 58 en 2017

- ✓ 47 concernant 95 chiens.
- ✓ 12 concernant 68 chats.
- ✓ 12 concernant 36 chevaux.
- ✓ 2 concernant 4 ânes.
- ✓ 2 concernant 11 bovins.
- ✓ 3 concernant 14 moutons.
- ✓ 1 concernant 4 lamas.
- ✓ 6 concernant 63 lapins, pigeons, poules, canards et cochons.
- ✓ 8 concernant 9 perruche, corneille, épervier, buse, ragondin, fouine, piranhas et marcassin.

- ✓ 1 concernant des chasseurs qui tirent trop près des maisons.
- ✓ 1 concernant une usurpation de nom.

Nous avons donc enquêté pour 304 animaux maltraités.

Un dépôt de plainte a été effectué concernant deux chiens attachés à deux mètres de chaîne dans leurs excréments et dans une grange très sombre. La plainte a été classée sans suite, car le propriétaire s'est mis en conformité rapidement.

Le vendredi 13 septembre, Alexias et moi sommes allés rencontrer le Procureur de la République à Épinal pour exposer les problèmes que nous rencontrons dus à la défaillance du système judiciaire dans le suivi des enquêtes de maltraitance. La réunion a duré 1h30.

Le Procureur fut très réceptif concernant nos inquiétudes sur le fait que les enquêtes soient longues surtout lorsque nous saisissons des animaux à sa demande. Il nous a promis d'intervenir auprès des responsables du Groupement de Gendarmerie des Vosges afin que les communautés de brigades soient plus réactives lorsque nous les sollicitons.

Le 16 septembre, avec Olivier, nous sommes allés capturer 9 chats errants à la demande de la Fondation Brigitte BARDOT. Une équipe de la Fondation est venue les chercher deux jours plus tard afin de les conduire dans leur refuge.

Le 16 décembre, Alexias, Marie et Olivier sont allés au tribunal à Epinal pour défendre un dossier de 2017 où deux chiens étaient enfermés constamment dans de petites cages et 8 chats enfermés dans la salle de bain sans lumière ni aération. Nous les avons saisis le 6 septembre 2017 à la demande du Procureur. Lors de l'audience étaient également présentes une avocate de la Fondation Brigitte BARDOT et une avocate de l'Association Stéphane LAMART.

L'audience avait déjà été reportée deux fois, car les propriétaires étaient introuvables. Le 20 janvier 2020, date du délibéré, nous avons obtenu la garde des 8 chats et des deux chiens, les propriétaires ont été condamnés à verser à l'état la somme de 712,00 € ; à l'ASPA Vosges la somme de 424,00 € ; à la FBB la somme de 350,00 € ; à l'association Stéphane LAMART, la somme de 350,00 €.

De plus, en application de l'article 99-1 du code de Procédure Pénale, les propriétaires sont redevables à notre association des différents frais de gardiennage et vétérinaires pour un montant de 84 282,42 €, cette somme est élevée du fait qu'il y avait 2 chiens et 8 chats que nous avons gardés pendant 831 jours.

Animaux sauvages

Le 20 février, une personne de Vittel nous contacte, car elle a trouvé une perruche dans son jardin. Après l'avoir installée dans une cage au chaud dans notre bureau, à côté de nos deux autres perruches calopsittes, nous avons fait des recherches. C'est une perruche de barraband femelle et grâce au numéro de sa bague, nous avons pu contacter sa propriétaire qui se trouve en Haute Saône. Nous avons demandé à la Fondation Brigitte BARDOT d'envoyer une enquêtrice afin de connaître les conditions d'hébergement de cette perruche. La propriétaire est venue rechercher sa perruche le 5 juin 2019. Quel calme après son départ, car pendant 4 mois tous les matins elle chantait très fort.

Le 25 mai nous avons emmené chez nos vétérinaires une corneille trouvée à Darney, malheureusement elle n'a pas survécu.

Nous avons recueilli depuis juillet 2016 deux calopsittes, elles étaient chouchoutées et lâchées dans notre bureau au moins une fois par jour. En discutant oiseaux avec une dame habitant Épinal, cette dernière nous explique qu'elle a deux grandes volières et qu'elle est habituée avec ces volatiles. Après une visite chez cette dame, nous avons décidé d'agir au mieux pour nos deux protégées et de les laisser rejoindre cette famille pour profiter d'un espace plus approprié. Non sans tristesse, nous leur avons donc confié nos deux calopsittes le mercredi 31 juillet 2019. Nous avons des photos régulièrement et nous pouvons constater qu'elles sont dans une grande volière avec d'autres et se sont vite épanouies dans leur nouvelle famille.



PREVISIONS POUR 2020

Les opérations caddies seront reconduites, car de plus en plus de personnes autorisées à nourrir les chats errants viennent chercher de la nourriture au sein de l'association.

Reconduction également des vide-greniers de Belmont sur Vair et Vittel ainsi que les brocantes mensuelles tous les deuxièmes dimanches d'avril à octobre. Des panneaux publicitaires seront installés à l'entrée et à la sortie du village.

Au vu du succès des lotos, nous envisageons l'organisation d'un second loto cette année au dernier trimestre 2020.

En ce qui concerne les courses hippiques, nous ne lâchons rien et continuerons le combat jusqu'à ce que les chevaux ne soient plus maltraités et soient mieux considérés.

Les actions de protection des troupeaux se poursuivent et nous continuons à travailler avec les éleveurs afin de trouver des solutions pour qu'il n'y ait plus d'attaques et que ce loup et les autres puissent vivre en paix.

Inlassablement, la recherche d'un terrain pour la construction d'un refuge fourrière se poursuit.

Nous espérons pouvoir trouver d'autres personnes en service civique, car il y a beaucoup de travail et de projets à l'ASPA Vosges.

Nous allons aménager nos bureaux afin de pouvoir accueillir 4 secrétaires et avoir une salle de réunion.

Deux personnes en TIG viennent de nous rejoindre. Une couturière à qui nous confions la tâche de coudre du Turbo Fladry Français et une autre personne pour les travaux manuels.

Nous continuons à travailler sur le projet ASPA Prop et espérons qu'il pourra se mettre en place.

D'autres projets sont à l'étude.

Vote du rapport moral



RAPPORT FINANCIER

Nathalie, notre trésorière, va vous présenter le rapport financier de l'année 2019; le bilan actif et passif, le compte de résultat et le prévisionnel 2020.

Vote du rapport financier



ELECTIONS PARTIELLES DU BUREAU

Les heures de bénévolats en 2019 sont de 1982 heures dont 1170h30 effectuées par le Président, 616h45 par les membres du CA et 194h45 par les bénévoles. 322 heures en plus ont été effectuées par rapport à 2018.

Conformément aux statuts de l'Association, nous avons à élire ou réélire chaque année une partie du Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour deux ans.

En 2019, le bureau était composé des membres suivants :

- Président : Monsieur Nicolas SIMONET
- Secrétaire : Madame Muriel DIDIER
- Trésorière : Madame Nathalie PIGA

Les Membres du Conseil d'Administration :

- Madame Angélique BAER
- Madame Nadège SIMONET
- Monsieur Stéphane BARJONNET.

Cette année, nous avons à réélire les membres du Conseil d'Administration : Madame Angélique BAER, Madame Muriel DIDIER et Madame Nathalie PIGA.

Madame Nathalie PIGA, se représente au Conseil d'Administration.

Mesdames Angélique BAER, Muriel DIDIER et monsieur Stéphane BARJONNET ne se représentent pas.

Monsieur Olivier KNOBLOCH propose sa candidature au Conseil d'Administration.

DELIBERATION

- Président : Monsieur Nicolas SIMONET
- Trésorière : Madame Nathalie PIGA
- Secrétaire : Madame Nadège SIMONET

Membres du Conseil d'administration :

- Monsieur Olivier KNOBLOCH



QUESTIONS DIVERSES

Nous vous remercions pour votre fidélité et votre générosité, sans votre aide, qu'elle soit financière, matérielle ou humaine, l'ASPA Vosges ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

La renommée de notre association n'est plus à prouver. Ses actions sont appréciées et encouragées, ses nombreuses enquêtes gérées avec professionnalisme dans le respect de la loi et en bonne collaboration avec les services du Procureur de la République, des tribunaux et des communautés de Brigade de Gendarmerie.

La maltraitance animale doit cesser dans notre département et au-delà. Pour y parvenir, nous devons être encore plus réactifs aux nombreuses enquêtes que nous recevons, c'est pourquoi nous recherchons des personnes que nous formerons et qui deviendront de futurs enquêteurs.

Ces personnes devront impérativement s'investir, être disponibles, motivées, avoir du tempérament et le sens de la discipline.

Cette association est la vôtre, alors n'hésitez pas à la faire connaître, aidez-nous à distribuer les flyers. Nous devons être encore plus nombreux à défendre nos amis les animaux.

Nous vous souhaitons un agréable week-end et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 32^{ème} Assemblée Générale.

Je terminerai cette Assemblée Générale Ordinaire par deux citations, une de Martin Luther King, prix Nobel de la Paix en 1964, militant pour la paix et contre la pauvreté.

"N'ayez jamais peur de faire ce qui est juste, surtout si le bien-être d'une personne ou d'un animal est en jeu. Les punitions de la société sont faibles comparées aux blessures que nous infligeons à notre âme quand nous détournons notre regard".

Et une de Marguerite YOURCENAR, grande dame de la littérature francophone, elle est la première femme à intégrer l'Académie Française en 1980.

"L'homme a peu de chances de cesser d'être un tortionnaire pour l'homme, tant qu'il continuera à apprendre sur la bête son métier de bourreau."

La séance est levée.